

Mesdames et Messieurs les Présidents (es) des Associations
s/c des Correspondants

Strasbourg, le 16 septembre 2019

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE

Conformément au titre IV des Règlements de la Fédération Française de Tennis de Table, les représentants des associations sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

MARDI 8 OCTOBRE 2019 à 19h30

CENTRE CULTUREL

17 rue Principale 67370 GRIESHEIM S/SOUFFEL

Chaque association affiliée délègue à l'Assemblée Générale **la personne élue à cet effet**. Si cette personne est empêchée, elle peut être remplacée par un autre membre de l'association qui doit être muni d'un **POUVOIR** signé par le **délégué élu à cet effet lors de l'AG de son association**. Le vote par PROCURATION n'est pas admis. Chaque association dispose du nombre de voix déterminé par le barème figurant au Titre II Article 8-4 des statuts de la FFTT. Le nombre de voix pris en compte correspond aux licences validées au 30 juin 2019.

ORDRE DU JOUR

19h00 : Pointage des délégués des associations, vérification des pouvoirs

Accueil par le Club de Griesheim-Dingsheim TT

19h30 : Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Présentation et Adoption des nouveaux Statuts joints à la convocation.
2. Présentation et Adoption du règlement intérieur joint à la convocation.

19h45 : l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Adoption du P.V.de l'assemblée générale ordinaire du 16 oct. 2018. (Cf <http://cd67tt.com/>)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités des 3 Branches.
Administratif – Institutions
Sportif
Technique et Développement

**Comité Départemental du Bas-Rhin
de Tennis de Table**

Maison des Sports
4 rue Jean Mentelin • BP 95028
67035 STRASBOURG Cedex 2

T 03 88 26 94 41

F 03 88 26 94 42

M tennis.table@crsosa.com

Association déclarée - Loi 1908 - Volume XXVIII, folio n° 60/67
Tribunal d'Instance de Strasbourg

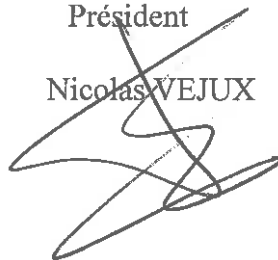
RIB 10278 01008 00027133845 69

4. Présentation des comptes et bilan de l'exercice 2018/2019.
5. Rapport des réviseurs aux comptes.
6. Approbation des comptes et décharge au trésorier et aux réviseurs aux comptes.
7. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2019/2020.
8. Présentation du budget 2019/2020 et approbation.
9. Election complémentaire des membres désignés représentant le comité aux assemblées de la FFTT :
Titulaire : Nicolas VEJUX
Suppléant 1: Michel GROSS
Suppléant 2: Marc FRIANT
10. Réponses aux questions et vœux. (*)
11. Interventions des personnalités.
12. Mérites et récompenses.

A l'issue de l'assemblée, le verre de l'amitié sera offert par le CDTT du Bas-Rhin.

Président

Nicolas VEJUX



() Les responsables d'association désirant qu'une réponse soit apportée à une question d'ordre général ou souhaitant émettre un vœu sont invités à faire parvenir leur demande pour le 30/09/2019 sous le mail gross.michel@evc.net*